

Adhésion au programme de prélèvement automatique

L'emploi du pluriel dans le texte désigne aussi le singulier

Volkswagen Finance



Nom du client : _____ Date : _____

N° de compte chez Crédit VW Canada, Inc. ou numéro d'identification du véhicule : _____

Choix # 1 - Paiement par le client

Nous, soussignés, autorisons Crédit VW Canada, Inc. et l'institution financière désignée (ou toute autre institution financière que nous pourrions autoriser à tout moment) à prélever de notre compte bancaire le montant de notre paiement mensuel en vertu d'un Contrat de vente à tempérament ou d'un Contrat de location que nous avons signé, selon l'échéancier établi audit contrat ou à la suite d'une entente conclue entre les parties. Nous confirmons avoir lu ce document en entier avant de le signer.

1) _____ 2) _____
(Signature du titulaire du compte bancaire ou signataire autorisé) (Signature du titulaire du compte bancaire ou signataire autorisé)

Choix # 2 - Paiement par une tierce partie

Nous, soussignés, autorisons Crédit VW Canada, Inc. et l'institution financière désignée (ou toute autre institution financière que nous pourrions autoriser à tout moment) à prélever de notre compte bancaire le montant du paiement mensuel en vertu d'un Contrat de vente à tempérament ou d'un Contrat de location, selon l'échéancier établi audit contrat ou à la suite d'une entente conclue entre les parties :

Nom du client de Crédit VW Canada, Inc. Lien avec le client

Nous confirmons avoir lu ce document en entier avant de le signer.

1) _____ 2) _____
(Signature du titulaire du compte bancaire ou signataire autorisé) (Signature du client de Crédit VW Canada, Inc.)

Crédit VW Canada, Inc. se réserve le droit d'accepter ou de refuser cette autorisation si elle juge non pertinent le lien du titulaire du compte bancaire au client. Cette autorisation ne donne aucun droit au titulaire en vertu du Contrat.

Cette autorisation restera en vigueur jusqu'au moment où Crédit VW Canada, Inc. recevra un préavis écrit de modification ou de résiliation. Ce préavis doit être reçu au moins 10 jours ouvrables avant la date prévue du prochain paiement, à l'adresse indiquée ci-dessous. Nous pouvons obtenir un formulaire d'annulation ou plus d'information sur notre droit d'annuler un prélèvement automatique en nous adressant à notre institution financière ou en visitant www.cdnpay.ca.

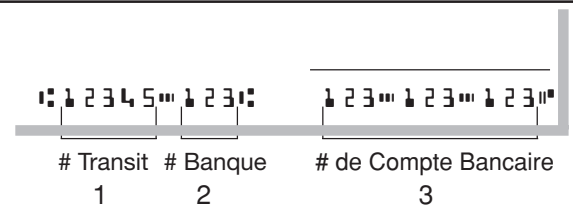
Nous autorisons une seconde présentation dans le cas où un paiement ne serait pas honoré par notre institution financière.

Nous avons certains droits de recours si un paiement n'est pas conforme au présent accord. Par exemple, nous avons le droit de recevoir le remboursement de tout prélèvement automatique qui n'est pas autorisé ou conforme au présent accord. Pour plus d'information sur nos droits de recours, nous pouvons communiquer avec notre institution financière ou visiter www.cdnpay.ca.

Ces services sont pour utilisation (cocher une mention) : personnelle d'affaires

Adresse : Crédit VW Canada, Inc. 300 - 4865 rue Marc-Blain, Saint-Laurent, QC H4R 3B2 Tél. : 800 668-8224

1) N° de transit : (5 chiffres) _____
2) N° de la banque : (3 chiffres) _____
3) N° du compte bancaire : _____



**FIXEZ ICI AVEC DU RUBAN ADHÉSIF
LE SPÉCIMEN DE CHÈQUE AVEC LA MENTION << ANNULÉ >>.**

IMPORTANT

**Aucun spécimen de chèque rattaché à une marge de crédit ou à une carte de crédit ne sera accepté.
Le spécimen de chèque doit indiquer clairement les noms et adresses du titulaire et de l'institution financière.**